

C.F.P.B.

6, Grand'Rue 67000 STRASBOURG

☎ 03 88 22 77 55 📠 03 88 22 77 57 Email : karli-cribier@cfpb.fr

Contact : Christine KARLI- CRIBIER, Délégué Régional

Un diplôme privilégiant l'évolution des collaborateurs.....

Les collaborateurs bancaires viennent d'horizons différents, munis d'un bagage diversifié mais le plus souvent axé sur un métier. Le nouvel ITB aurait pu n'avoir vocation qu'à ajouter une « strate » supplémentaire, en vue de former un « super spécialiste » d'un métier donné.

L'ambition est autre. Il s'agit :

- de mettre en perspective les connaissances acquises au travers d'un cursus et d'une expérience, de manière à donner au collaborateur une envergure nouvelle...
- ...qui lui permette d'évoluer d'une filière de métier à l'autre ;..
- ...et aussi, en fonction de son potentiel, d'exercer des responsabilités managériales au niveau d'une agence, d'un groupe d'agences, d'un back office...

❖ **un parcours de 2 ans**

Pour ce faire, l'enseignement en deux ans, repose sur un triptyque :

- perfectionnement en matière de maîtrise de l'environnement économique, réglementaire, prudentiel, financier, permettant la consolidation d'un socle de connaissances généralistes et opérationnelles, constituant des fondamentaux du métier de banquier
- formation comportementale - méthodes de travail personnelles et collectives, conduite de projets, management des équipes et des performances...
- enseignement pratique de l'approche transversale des problématiques bancaires, porté par une pédagogie nouvelle.

❖ **une année de spécialisation**

Cet enseignement, qui aboutit au diplôme de l'ITB, peut être complété - si cela s'avère pertinent au regard du projet de carrière du salarié - par une année de spécialisation sur une filière ou sur un marché. Ces cycles de spécialisation seront construits en concertation avec la profession dans un souci de cohérence étroite avec le socle de base. Ils pourraient respectivement concerner le secteur des particuliers, des professionnels, la gestion de patrimoine, le back office, les PME, la banque-assurances, la gestion interne de la banque.

EN CONCLUSION

Un diplôme au positionnement très professionnel

- ❖ L'ITB est un diplôme professionnel, reconnu en tant que tel par la profession bancaire, notamment au travers de la convention collective de la banque. Il vise à préparer les collaborateurs à exercer des responsabilités dans différentes activités de la banque commerciale sur les marchés de la clientèle des particuliers, des professionnels et des PME (métiers commerciaux, métiers de management, notamment à composante commerciale et de back office, métiers à forte composante transversale....)
- ❖ Le nouvel ITB fera l'objet d'une inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), mis en place par la Loi de modernisation sociale et où figure déjà l'actuel diplôme. Des passerelles seront également élaborées avec des diplômes bancaires européens. A cette fin, le CFPB poursuit ses contacts avec des instituts partenaires et notamment le réseau européen des instituts de formation (EBT Network).
- ❖ Le cursus de l'ITB prend en compte les nouvelles dispositions en matière de formation professionnelle : formation hors temps de travail et, le cas échéant, périodes de professionnalisation, Droit individuel à la Formation (DIF) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).